AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SÈVRES

RAVAGEURS

Campagne 2018

Pyrales - Sésamies

Chambre d'Agriculture - Maison de l'Agriculture
BP 80004 – 79231 PRAHECQ cedex
Tél : 05 49 77 15 15 - Télécopie : 05 49 75 69 89
e-mail : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DEUX-SÈVRES

2018

Sondages Pyrales - Sésamies

LIEU DES SONDAGES :

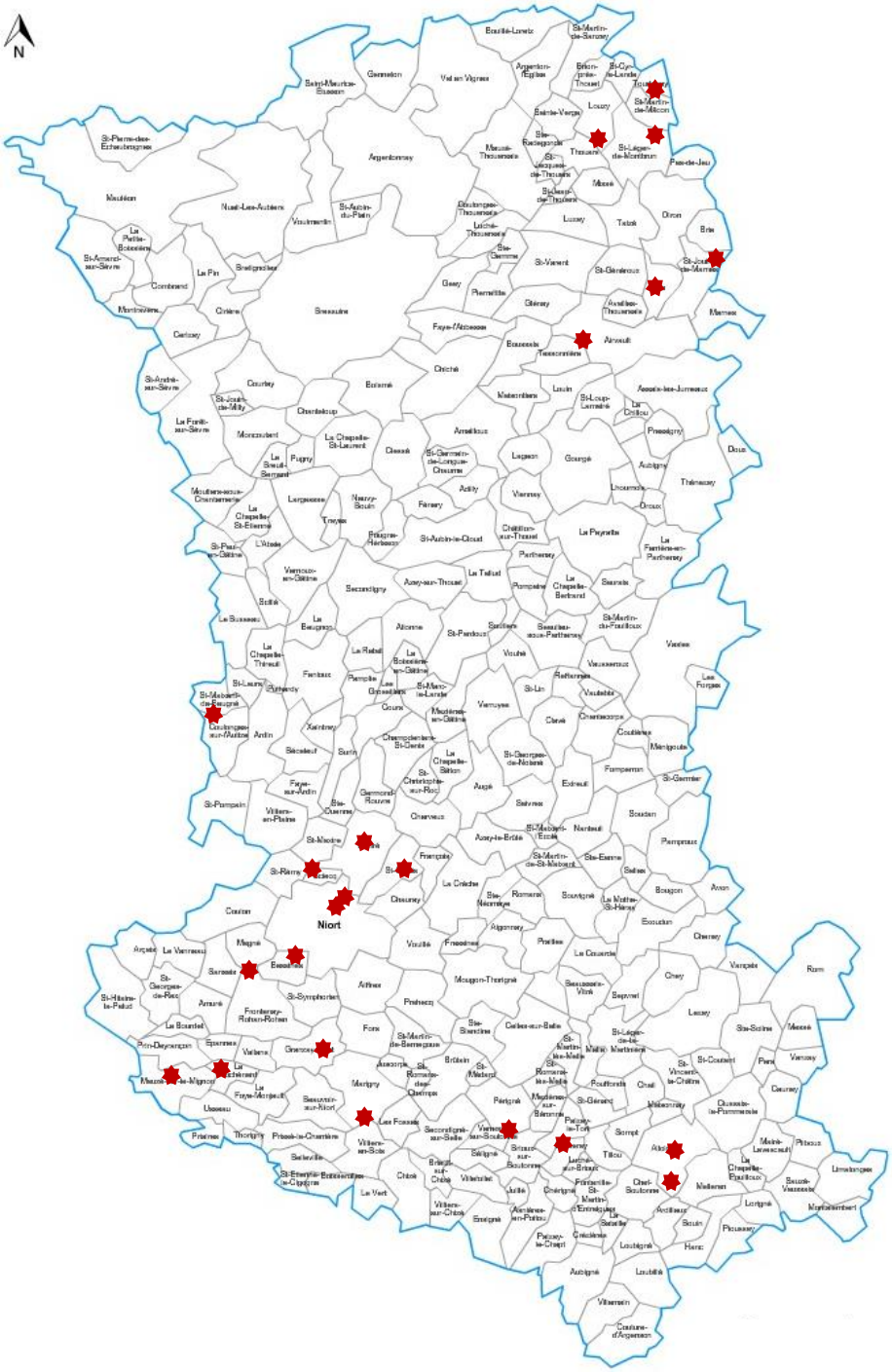

RESULTAT DES SONDAGES :

2018	PYRALES			SESAMIES			DEGATS/TRACES	
Nom Commune	nbre Pyrale G1/plante	nbre Pyrale G2/plante	% plantes avec Pyrales	nbre Sésamies G1/plante	nbre Sésamies G2/plante	% plantes avec Sésamie	% Tiges avec attaques	% Epis avec attaques
SAINT MAIXENT DE BEUGNE	0,24	0	24	0,4	0,04	40	84	28
EPANNES	0,08	0,08	16	0,08	0,52	20	64	32
GRANZAY-GRIPT	0,32	0,04	24	0	0	0	48	12
PAIZAY LE TORT	0,04	0,08	8	0,04	0,04	8	36	20
ALLOINAY	0	0	0	0	0,24	4	16	20
ALLOINAY	0,12	0,04	16	0	0	0	28	24
PRIN DEYRANCON	0,08	0	8	0	0	0	24	8
MARIGNY	0,04	0	4	0,56	0,16	56	88	24
PERIGNE	0,08	0	8	0,04	0	4	84	16
NIORT ST LIGUAIRE	0,2	0	20	0,8	0,2	48	88	24
NIORT SURIMEAU	0,08	0,08	12	0,12	0,16	16	52	12
NIORT SURIMEAU	0,56	0	44	0,76	0,44	56	76	44
SAINT GELAIS	1,16	0,04	68	0,16	0,04	16	88	56
ECHIRE	0,36	0,28	40	0,6	0,08	52	84	68
SAINT MAXIRE	0,52	0,64	68	0,08	0	4	52	84
MAGNE	0,2	0,08	28	0,2	0,4	40	52	28
LOUZY	0,28	0,12	20	0,12	0	8	44	24
SAINT MARTIN DE MACON	0,6	1,36	48	0,2	0,04	12	92	68
TOURTENAY	0,84	0,36	56	0,12	0,32	20	88	64
BRIE	0,48	0,32	52	0,48	0,36	52	52	52
AIRVAULT	0,04	0,08	8	0,08	0,16	24	32	8
IRAIS	0,08	0,04	8	0,12	2,08	24	16	16
MOYENNE	**0,291**	**0,165**	**26,4**	**0,225**	**0,240**	**22,9**	**58,5**	**33,3**

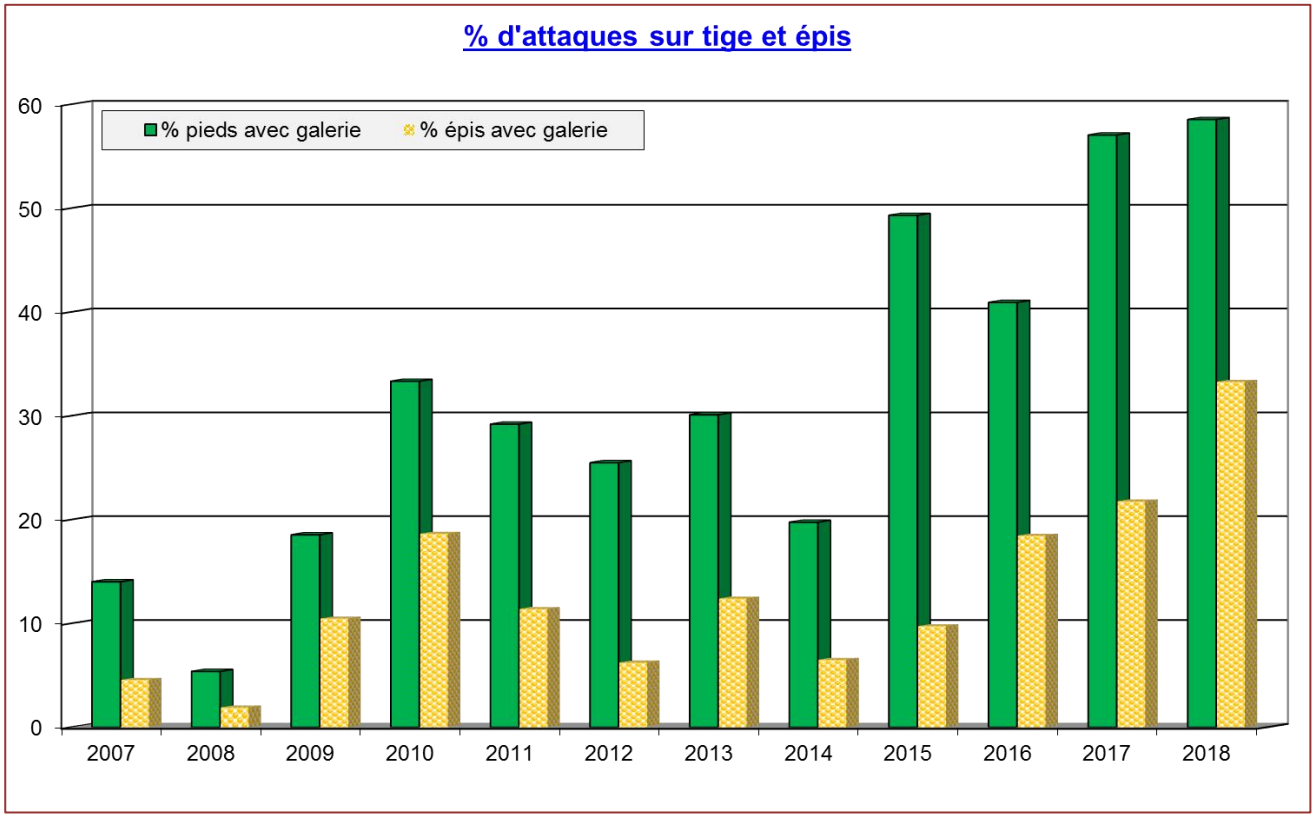

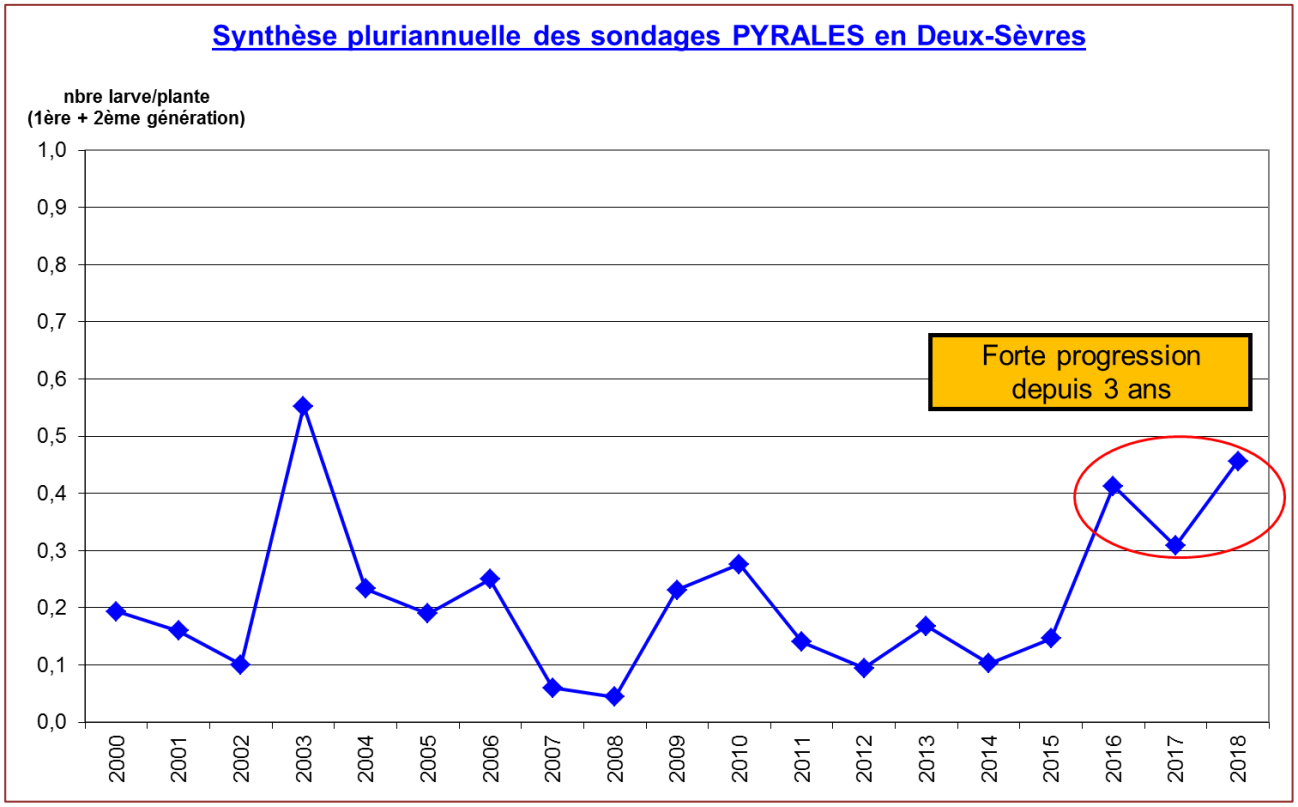
Synthèse pluriannuelle des sondages PYRALES en Deux-Sèvres
nbre larve/plante
(1ère + 2ème génération)
1,0
0,9
0,8
0,7
0,6
0,5
0,4
0,3
0,2
0,1
0,0
Forte progression
depuis 3 ans
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018

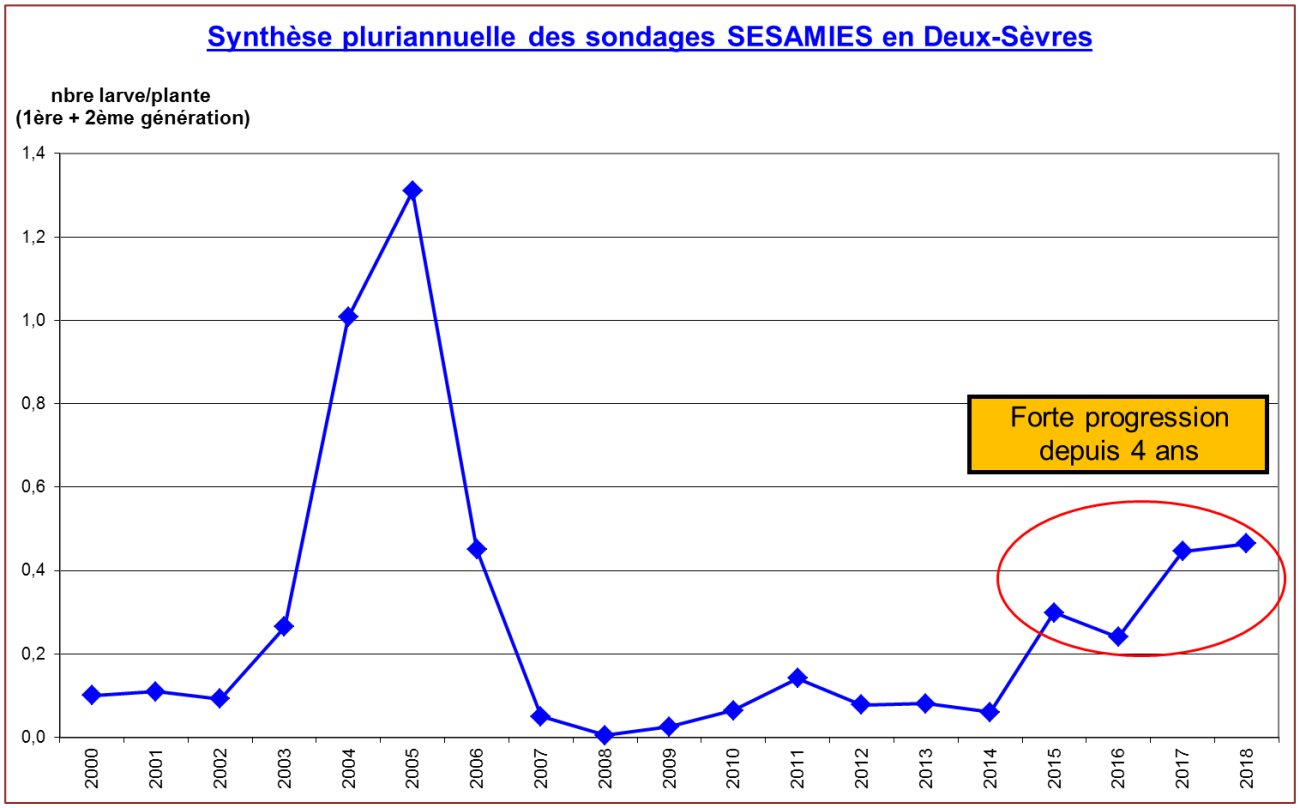
Synthèse pluriannuelle des sondages SESAMIES en Deux-Sèvres
nbre larve/plante
(1ère + 2ème génération)
1,4
1,2
1,0
0,8
0,6
0,4
0,2
0,0
Forte progression
depuis 4 ans
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DEUX-SÈVRES
2018

Sondages Pyrales - Sésamies

PYRALES - SESAMIES

Les sondages pyrales-sésamies qui ont été effectués, sur une vingtaine de parcelles de maïs, principalement au sud du département, montrent un nombre de larves de pyrales et de sésamies en augmentation (0,456 larve de pyrale par pied et 0,465 larve de sésamie).

Le niveau d'attaque sur tige est le plus élevé depuis 11 ans avec un peu plus de 57 % de pieds révélant des galeries. En ce qui concerne les attaques sur épis, elles sont aussi les plus importantes depuis 11 ans avec 1 épis sur 3 de touché.

Il est donc primordial de broyer et dessoucher les pieds de maïs au plus près de la récolte pour exposer un maximum de larves à l'humidité, au froid, aux parasites et aux prédateurs. Ces pratiques agronomiques permettent de contrôler la population de ces 2 ravageurs tout en diminuant le risque fusariose. Ceci doit se faire même si la culture suivante n'est pas un maïs.

POURCENTAGE DE DESTRUCTION DES LARVES DE PYRALES ET SESAMIES

Broyeur sous bec	**Broyage fin** (broyeur à axe horizontal)	**Broyage fin + incorporation superficielle** (cover-crop)
30 %	50 à 70 %	> à 70 %

ÉCHELLE DE RISQUE PYRALE

Le nombre de larves adultes (première génération) donne un indicateur sur l'infestation à venir et la rentabilité des traitements.

LARVE EN MOYENNE / PIEDS	RISQUE	CONSEIL DE LUTTE
< 0,5	Risque nul	Pas de lutte
0,5 - 0,8	Risque faible à moyen	Si environnement favorable (paille non enfouie, semis direct) → lutte possible Sinon → suivre l'évolution pluriannuelle
> 1	Risque fort	Lutte quasi-obligatoire

Suivre les sorties des adultes et dépôts de ponte via le Bulletin de Santé du Végétal

Pyrale

Chenilles de couleur gris clair mesurant jusqu'à 2 cm. **Présence sur le dos d'une ligne longitudinale gris foncé.**
Seuil de nuisibilité : 0,8 larve/plante.

Sésamie

Chenilles rose pâle mesurant jusqu'à 4cm. Un seul point noir de chaque côté des segments qui composent la chenille.
Seuil de nuisibilité : 0,5 larve/plante.

Source : GEDA SUD VENDEE

PROSPECTION SANITAIRE DU MAÏS

Cette prospection a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'attaque et d'infestation par les pyrales, les sésamies et de cartographier le risque potentiel de ces ravageurs pour la prochaine campagne de maïs (en 2019). Elle a été effectuée courant septembre, dans les 4 départements de Poitou-Charentes, par les différents observateurs et organismes partenaires du BSV.

Les notations des attaques, sur tiges ou épis, et du nombre de larves total ou ayant atteint le stade leur permettant de passer l'hiver (G1) ont été réalisées sur 150 parcelles visitées dans les zones de production du maïs : 18 en Charente, 42 en Charente-Maritime, 24 en Deux-Sèvres et 66 en Vienne. Une variabilité importante est notée d'une parcelle à l'autre et d'un secteur géographique à l'autre.

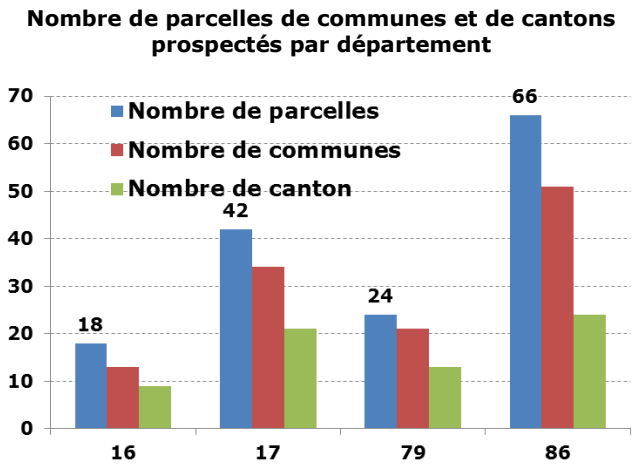

Une première analyse des données montre que les attaques sur tiges sont en général faibles à modérées, près de 45 % d'attaques sur tiges et 25 % sur épis. Sur ces épis, la fusariose est peu présente. En comparaison avec la campagne précédente, ces attaques sont plus faibles en Charente et Charente-Maritime et à un niveau comparable pour la Vienne et les Deux-Sèvres.

Cependant, certains secteurs présentent des attaques importantes plus particulièrement dans la moitié nord et le sud-ouest de la Vienne Ainsi que dans le nord-est et le sud-ouest des Deux-Sèvres.

La variabilité des attaques sur tiges s'explique essentiellement par le nombre moyen de larves par plante (pyrale ou sésamie de tous stades). Ce nombre atteint ou dépasse 2 individus par plante dans les parcelles (ou les communes) avec de fortes attaques sur tiges. Ces populations larvaires sont plus importantes dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Dans ces deux départements, la sésamie, peu présente par le passé, devient aussi importante que la pyrale.

Taux moyen d'attaque sur tiges et sur épis par département

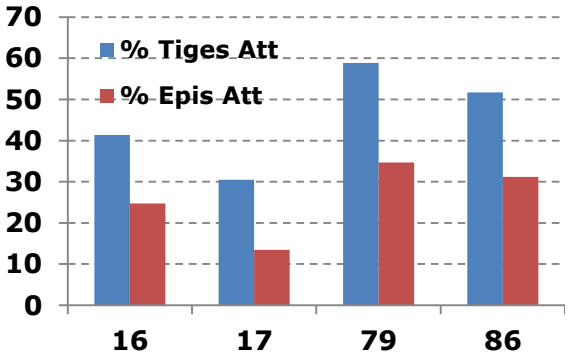

Répartition des classes d'attaques sur tiges en Poitou-Charentes (Moyenne par commune et moyenne par canton)

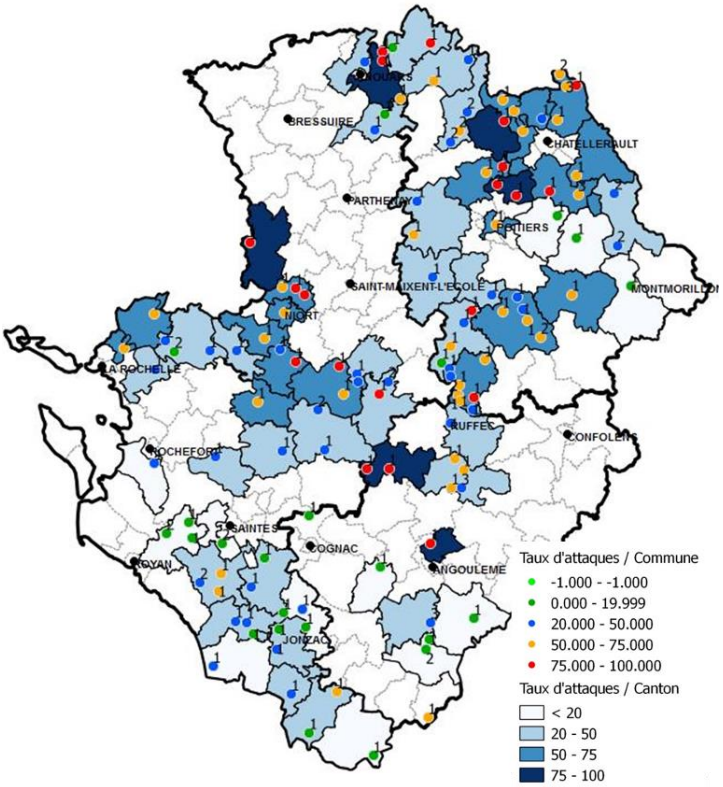

Nombre moyen de larves par plante par département

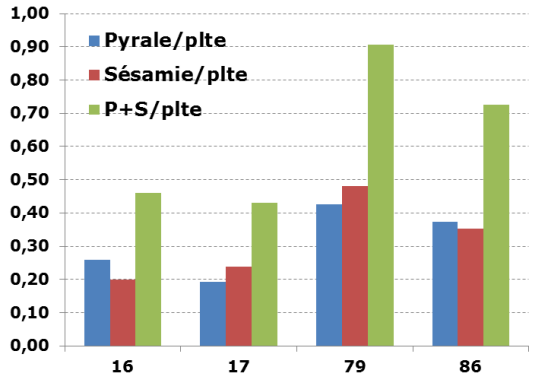

Répartition des attaques sur tiges par canton et des infestations par commune (nombre moyen de larves par plante) en Poitou-Charentes

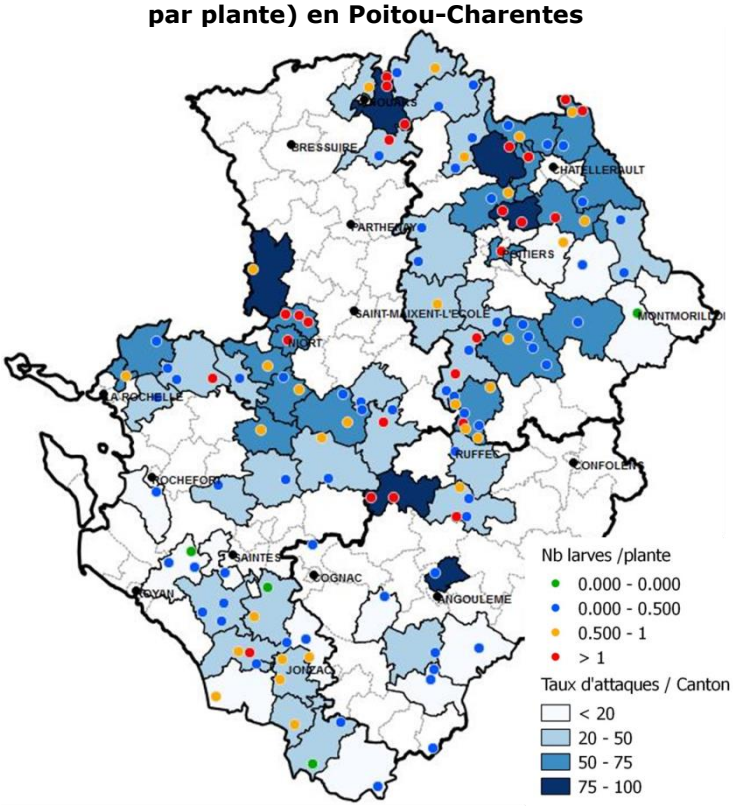

La recherche de larves de pyrales ou de sésamies ayant atteint les stades leur permettant de passer l'hiver (noté ci-dessous G1), révèle des moyennes de pyrales ou de sésamies hivernantes, généralement faibles, plus particulièrement en Charente et en Charente-Maritime. Mais ces valeurs restent deux fois moins importantes qu'en 2017.

La cartographie de ces larves hivernantes montre une répartition très variable en Poitou-Charentes. Les infestations élevées avec au moins une larve hivernante pour 2 plantes sont présentes surtout dans la Vienne et les Deux-Sèvres. Le sud Charente-Maritime ainsi que le nord de la Charente montre la présence de quelques foyers de pyrales hivernantes.

Nombre moyen de larve pyrale et/ou sésamie par plante et par département (G1 : larve hivernante)

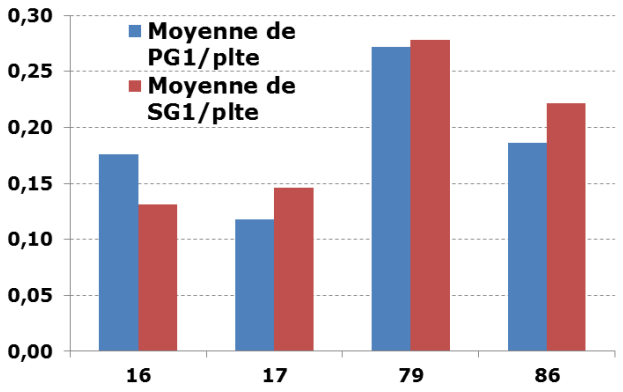

Cette prospection confirme pour la 3ème année, la progression des populations de sésamies vers le nord de Poitou-Charentes. La prise en compte de ce ravageur dans l'analyse du risque, en plus de la pyrale dans la Vienne et les Deux-Sèvres, est à considérer pour les prochaines campagnes.

Nombre de larves hivernantes (G1) par plante en moyenne communale et moyenne cantonale

Pyrales hivernantes

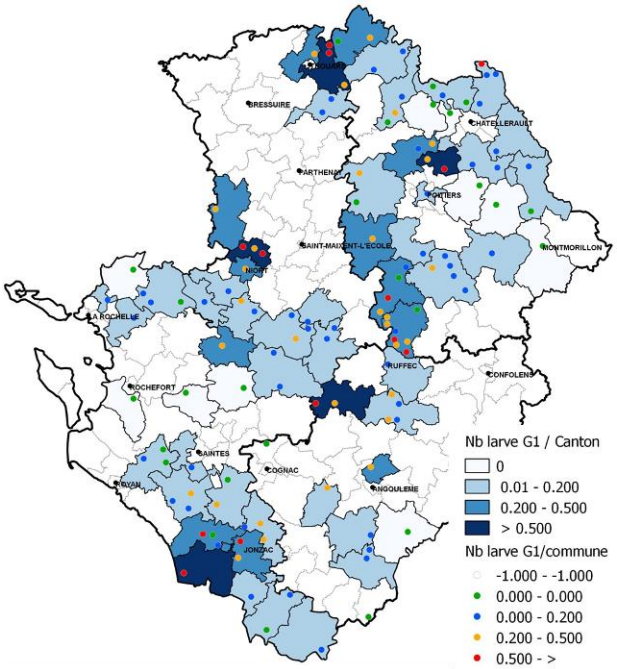

Sésamies hivernantes

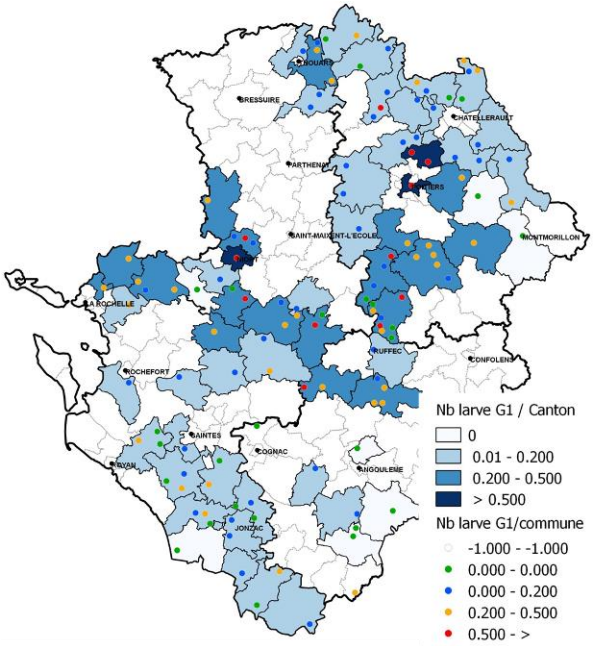

Cette prospection a été réalisée avec la participation des partenaires suivants :

Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, CA16, CA17, CA79, CA86, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Ets LAMY, Ets NAU, FREDON Poitou-Charentes, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique.